

## **L'action coordonnée n°29 « Mécanismes d'entrée des virus des hépatites dans leurs cellules cibles »**

L'AC29 a pour but d'assurer l'animation des recherches portant sur les mécanismes d'entrée des virus des hépatites dans leurs cellules cibles et d'inciter à la mise en œuvre de nouvelles recherches sur les thèmes jugés prioritaires dans ce domaine.

Le fonctionnement de l'AC29 est assuré par un président désigné par le directeur de l'agence et le comité scientifique de l'action coordonnée. Ce comité scientifique est composé de 15 à 20 membres, désignés par le directeur de l'agence. Les mandats sont de deux ans renouvelables.

L'AC29 se réunit au minimum deux fois par an ou aussi souvent que nécessaire et peut initier, coordonner et expertiser des projets de recherche sur des thèmes jugés prioritaires.

Ces projets sont ensuite évalués dans le cadre des appels d'offres de l'ANRS par le CSS4.

L'AC29 dispose d'un budget de fonctionnement qui lui permet de financer des travaux (synthèse de données, analyse de la littérature et ateliers de travail) nécessaires à la réalisation de ses missions.